


Budget 2011-2012

MARS 2011

PLAN BUDGÉTAIRE

TOURNÉS VERS L'AVENIR!

Québec 

1.2.1 Des investissements publics dans les infrastructures stratégiques de transport et dans les télécommunications

Le déploiement du Plan Nord implique que le gouvernement investisse dans les infrastructures et les moyens de transport à caractère stratégique.

- Étant donné l'éloignement et l'étendue du territoire, la mise en valeur des ressources repose en bonne partie sur la disponibilité d'infrastructures et de moyens de transport adaptés aux besoins. Des infrastructures et des moyens de transport – ainsi que des outils modernes de télécommunication – doivent être disponibles pour ouvrir le territoire au développement et transporter les ressources produites vers les marchés.
- L'amélioration de la qualité de vie des habitants passe également par la disponibilité d'infrastructures et de moyens de transport adaptés aux besoins, ainsi que par des télécommunications contribuant à compenser le handicap de l'éloignement.
- Très concrètement, de meilleures infrastructures de transport auront pour effet de réduire le coût de la vie, au bénéfice des habitants du Nord.

Les investissements publics dans les infrastructures de transport et dans les télécommunications permettront ainsi de désenclaver le territoire et de l'ouvrir au développement, tout en ayant un impact immédiat et positif sur la qualité de vie des habitants.

Des priorités

Le gouvernement investira dans les infrastructures de transport et de télécommunications ayant un caractère stratégique, en raison de leur impact sur le développement des zones présentant les plus forts potentiels de développement. Les investissements gouvernementaux seront ainsi reliés de façon prioritaire aux projets énergétiques, aux projets miniers et aux autres projets de développement les plus prometteurs.

Ces investissements profiteront directement aux populations locales, en permettant de réduire les coûts de transport et en offrant des possibilités de déplacement inconnues à l'heure actuelle.

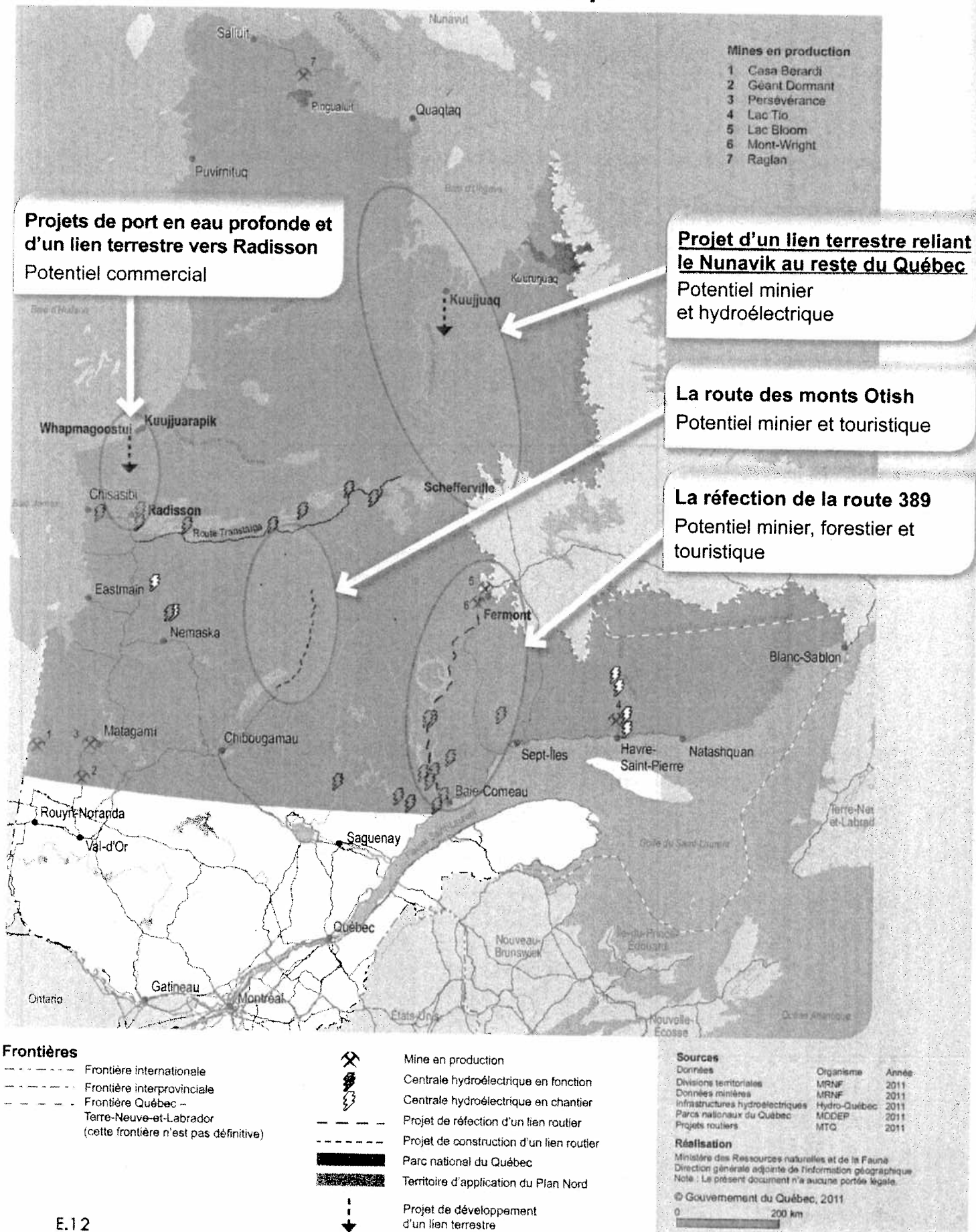
Quatre investissements dans des infrastructures routières, ferroviaire et portuaire sont immédiatement annoncés. Ils correspondent à quatre zones où les potentiels de développement sont très élevés.

Il s'agit :

- du prolongement de la route 167 vers les monts Otish, dont les travaux débuteront en 2011;
- de la réfection de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont, qui s'étalera sur une période de dix ans;
- des études devant conduire à la réalisation d'un lien terrestre reliant le Nunavik au reste du Québec;
- des études en vue de la construction d'un port en eau profonde à Whapmagoostui-Kuujuarapik et d'un lien terrestre vers Radisson.

Ces quatre projets représenteront des investissements gouvernementaux de près de 570 millions de dollars au cours des cinq prochaines années - et de 784 millions de dollars sur l'horizon de réalisation du Plan Nord.

Ouverture du territoire selon les zones présentant de forts potentiels



□ La réalisation d'un lien terrestre reliant le Nunavik au reste du Québec

La réalisation d'un lien terrestre reliant le Nunavik au reste du Québec, à l'est du territoire, nécessitera dans un premier temps des études représentant près de 57 millions de dollars d'investissements au cours des cinq prochaines années.

Le lien terrestre permettra d'avoir accès à la fosse du Labrador. La fosse du Labrador s'étend sur 60 000 km² entre Schefferville et la baie d'Ungava. Son inventaire géologique est encore incomplet. On sait cependant que la région est riche en minerai de fer (projet minier de New Millenium près de Schefferville), de cuivre, de zinc et de nickel.

Le lien terrestre rendra également davantage accessible la rivière et le réservoir Caniapiscau, situés à la tête du complexe hydroélectrique La Grande. Le potentiel de développement hydroélectrique de la rivière Caniapiscau, encore inexploité, est estimé à 1 600 MW.

Le lien terrestre reliant le Nunavik au reste du Québec pourrait être un lien routier ou ferroviaire.

Il permettrait de relier la communauté inuite de Kuujjuaq au reste du Québec. Un tel lien aurait un impact immédiat et direct sur le coût de la vie dans cette communauté et dans les localités avoisinantes : à l'heure actuelle, les denrées alimentaires sont acheminées par avion-cargo.

Un lien terrestre entre le Nunavik et le reste du Québec

Le projet d'un lien terrestre entre le Nunavik et le reste du Québec est de très grande envergure, couvrant une distance totale de 500 km. Sa réalisation nécessite un ensemble d'études géomorphologiques, la collecte de données techniques ainsi que des études d'impact sur l'environnement et le milieu social.

Les études géomorphologiques

Les études géomorphologiques permettront de définir la faisabilité du corridor construit (un ou deux corridors, routier et ferroviaire).

Elles viseront :

- l'acquisition de données géomorphologiques;
- l'interprétation des données;
- l'optimisation d'un corridor en fonction des contraintes physiques;
- l'évaluation du potentiel de matériaux granulaires;
- l'évaluation des traversées de cours d'eau;
- l'évaluation des zones sensibles, telles que les tourbières et les sites archéologiques.

La collecte de données techniques

La réalisation du projet nécessite également la collecte d'un ensemble de données techniques, soit notamment :

- des relevés aériens et une étude de tracé des corridors, sur une distance de 500 km;
- des relevés aéroportés du corridor choisi;
- la prise de photographies aériennes.

Les études d'impact sur l'environnement et le milieu social

La réalisation du lien terrestre entre le Nunavik et le reste du Québec sera précédée d'études d'impact sur l'environnement et le milieu social, conformément aux lois et aux décrets en vigueur, et dans le respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, ainsi que de la Convention du Nord-Est québécois.

Plan Nord : Budget 2011 - 2012

informations pertinentes dans les courriels échangés

- 21 mars 2011

Bonjour Madame Dery,

En octobre 2010, dans son rapport publié à la suite de l'étude de la pétition concernant le projet de TransQuébec Express, la Commission des transports et de l'environnement avait fait les deux recommandations suivantes concernant la réalisation d'un tronçon ferroviaire entre Schefferville et Kuujuaq :

La Commission des transports et de l'environnement recommande au gouvernement, par la voie du ministère des Transports en lien avec les autres ministères concernés, d'étudier la faisabilité et les conditions de succès de la réalisation d'un tel tronçon.

La Commission recommande aussi au gouvernement de lui transmettre un rapport sur les résultats de ses travaux d'ici le 31 octobre 2011 et d'en expliquer le contenu aux promoteurs de la pétition tout en leur en remettant une copie.

Le budget 2011-2012 vient en quelque sorte de donner une suite à ces recommandations en prévoyant le financement d'études devant conduire à la réalisation d'un lien terrestre reliant Schefferville et le Nunavik (un ou deux corridors, routier et/ou ferroviaire). Vous trouverez ci-joint un fichier incluant les pages pertinentes du Budget 2011-2012 à cet égard.

- 27 mars 2011

Cher monsieur, Bonjour !

L'envoi de ces documents est très apprécié, je vous en suis très reconnaissante.

Sachant que vous n'êtes pas responsable, je trouve inacceptable qu'un montant aussi élevé soit dédié à des études qui prendront des années avant d'obtenir leurs résultats...pendant ce temps, les gens souffrent, surtout ceux des communautés éloignées, lesquels manquent de services de base et qui, pour eux, les déplacements sont difficiles et onéreux. Le projet TransQuébec Express est un projet collectif dont les Jeunes auront un rôle important à jouer ce qui fera naître en eux l'espoir et le goût de vivre et de travailler...Tout ce plan est retardé par de longues études...

Merci à vous et à votre équipe ! Bonne journée !

Michelle L. Dery, présidente
Chemin de fer TransQuébec Express

- 29 mars 2011

Bonjour Madame Lalande-Dery,

Souhaitez-vous que votre courriel soit acheminé aux membres de la Commission?

- 29 mars 2011

Cher monsieur, Bonjour

Oui, je souhaite que ce courriel soit acheminé à tous les membres de la Commission.

Merci de votre délicatesse et bonne journée !

Michelle L. Dery, présidente
TransQuébec Express

- 30 mars 2011

Bonjour Madame Dery,

Votre courriel sera donc acheminé aux membres de la Commission,

Au plaisir,